



Procès-verbal de la réunion du Conseil exécutif national
Le 29 septembre 2023
RÉUNION EN MODE HYBRIDE
PROCÈS-VERBAL PUBLIC

En personne : C. Awada (président), A. Trau, M. Collins, C. Lonmo, A. Picotté, A. Okladov, S. Crawford et K. Mansfield

Par Zoom : J. King, A. Némec, M. Glénwright, A. Butlér, P. Ivés, J. Brulotté, S. Réhman et P. Makrodimitris (9 h 41)

Membres du personnel : C. Habarugira, E. Woods, S. Saltér, J. Lisiécki, A. Poliquin, J. Ouéllétté et Radwan

Membres du personnel par Zoom :

Observateurs (trices) : A. Millér, Nick K. (11 h 3)

Personnes absentes : N. Shaikh, J. Lafontaine,

1. Ouverture et mot de bienvenue

La réunion du CEN est officiellement ouverte à 9 h. Après un appel nominal, le président confirmé le quorum.

**À ce stade de la réunion, la déclaration de principes de l'ACEP sur le harcèlement est lue à voix haute. J. Ouellette est désigné comme personne-ressource anti-harcèlement pour la réunion, et toute préoccupation doit lui être transmise par courriel.*

a. Approbation de l'ordre du jour

Le président souhaite la bienvenue aux quatre (4) membres qui assisteront à la réunion d'aujourd'hui à titre d'observateurs ou observatrices.

Il demande qu'un point de décision soit ajouté au point 6.3 en vue de nommer un délégué syndical ou un délégué syndical pour la Section locale 302 des Territoires du Nord-Ouest.

Motion : il est résolu que le CEN approuve l'ordre du jour de la réunion du 29 septembre 2023.

Proposée par : A. Picotté

Appuyée par : C. Lonmo

Pour : (10)

Contre : (0)

Abstentions :

Motion adoptée à l'unanimité

b. Approbation du procès-verbal de la réunion publique du CEN du 30 juin

Motion en vue de l'approbation du procès-verbal de la réunion publique du CEN du 30 juin.

Proposée par : A. Trau

Appuyée par : M. Collins

Pour : (13)

Contre : (0)

Abstentions :

Motion adoptée à l'unanimité

2. Rapports

a. Rapport du président

Lé pré'sidént fait un ré'sumé' dés nombré'sés ré'unions, éntrévués ét activité's auxquéllés il a participé' durant l'é'té' :

- **Rencontre avec les représentants du Réseau des employés fédéraux asiatiques (REFA).**
- **Congrès du travail du Canada (CTC) :** Réncotré avec lé pré'sidént du CTC pour discuter dés né'gociations colléctivés, dés sérvicés ét du lobbying, én particuliér dé la « Journé'é dé lobbying autochtóné ».
- **Entrevue sur Radio-Canada à propos de l'intelligence artificielle (IA).**
- **AGA de la Section locale 102 – Île-du-Prince-Édouard :** nous avons discuté' dés lois ét dés énjéux proprés aux ré'gions autrés qué la RCN, qui né suscitént pas né'cessairémént béaucoup d'atténtion.
- **Conseil des dirigeantes et dirigeants des sections locales,** lé 12 séptémbré.
- **Commission de l'immigration et du statut de réfugié – AGA :** un posté dé dé'lé'gué' ou dé'lé'gué' ét dés postés dé dirigéantés ét dirigéants ont é'té' pourvus.
- **AGA – Commission de l'immigration et du statut de réfugié, le 13 septembre –** a` l'issué dé cetté AGA, nous avons recruté' un nouveáu dé'lé'gué' ét un tout nouvel éxé'cutif – ils travaillént fort pour léur séction localé.
- **Tournoi de golf caritatif de l'hôpital Childrens Hospital of Eastern Ontario (CHEO)**
- **Conseil national mixte (CNM), du 18 au 21 septembre :** Plusieurs mémbrés du CEN ét du personnel dé l'ACEP ont participé' a` dés atéliérs sur les différéncés intérgé'né'rationnéllés én miliéu dé travail, l'é'quité', la diversité' ét l'inclusion, ét lé ré'glémént dé différénds.
- **Réunion avec le président du Bureau de la traduction :** L'ACEP continué dé fairé pré'ssion sur lé Buréau pour éxprimér sés pré'occupations a` propos dé la santé' ét dé la sé'curité' dés intérpré'tés, én disant clairémént qu'il é'st inaccéptablé qué les TR soiént victimés du ré'gimé ét dé l'é'quipémént imposé's par par lé Buréau.
- **Appel avec J. Duclos, ministre de SPAC,** pour discuter dé la causé dés intérpré'tés ét dé la dé'cision du gouvérnémént én vué dé ré'centrer les dé'pensés dé la fonction publiqué fé'dé'ralé a` hauteur dé 3,5 G\$.

b. Rapport de la conseillère principale

La conséillé're principalé é'tait aux c o'ctés du pré'sidént lors dé toutés les ré'unions auxquéllés il a assisté' durant l'é'té'.

La déscription dé travail du posté attribué' pour huit sémainés dans lé cadré du projet dé lutté contré la discrimination énvérs les fonctionnairés noir-és séra biénto't finalisé' ét publi'é.

Les mémbrés du CEN qui ont fait part dé léur int'é'rê't pour cetté afféctation récévront un court sondagé afin dé communiquéér dés rénséigné'ménts sur léur travail.

c. Rapport du directeur général

Un plan d'action rélatif aux futurs bésoins én dotation é'st én pré'paration; lé sous-comité' dés RH én réndra compté. On continué dé mé'ttré a` jour les politiques ét procé'durés dé l'ACEP.

La création d'un portail Web destiné aux membres progressé. Le rapport trimestriel détaillé du DG sera présenté à la réunion de novembre du CEN.

d. Directrice de la Négociation et de la Recherche

J. Lisiécki fait le point en l'absence de la directrice de la Négociation et de la Recherche. Les fonctionnaires se préparent en vue de la négociation avec le Conseil du Trésor à propos des conditions de travail des membres civils de la GRC. Le CEN devra former un comité de négociation. Les données issues du bilan du sondage sur les plus récents rondes de négociation ont été recueillies, et leur analyse est presque terminée. Nous avons rencontré le groupe BDPB, et une réunion avec le groupe BdP est prévue prochainement.

e. Rapport de la directrice des Communications et des Affaires publiques

La résolution du CEN relative à la gouvernance, adoptée en juin, a fait l'objet de mesures de suivi, et le Cadre de gouvernance de l'ACEP est désormais accessible sur le site Web. Le personnel de l'ACEP est en train de finaliser le rapport de synthèse qui regroupe les résultats des recherches et des consultations relatives à la résolution sur le retour sur les lieux de travail (RLT). Un dossier sera mis à la disposition des membres cet automne pour leur permettre de faire valoir leurs droits. On est en train de recueillir des données à propos de la non-uniformité d'application des politiques existantes.

Des groupes de discussion sur la résolution relative au Fonds de défense se sont réunis les 26 et 27 septembre. Les questions et commentaires des participantes et participants seront transmis au CEN de façon anonyme et demeureront confidentiels, afin de permettre la tenue d'une bonne discussion. Une consultation des membres s'en suivra.

L'Association a envoyé des lettres à un certain nombre de ministres et de membres du caucus libéral à propos de la santé et de la sécurité des interprètes, de la consultation relative à la prolongation du délai d'examen des dépenses gouvernementales et de la transition du Régime de soins de santé de la fonction publique.

Le groupe de travail des interprètes a finalisé un plan d'action.

Discussion : Est-ce que l'information issue des consultations sur le Fonds de défense sera transmise au CEN et/ou au public? J. Lafontaine doit être retiré du site Web.

f. Rapport de la directrice des Finances

Les états financiers approuvés de juin, juillet et août sont distribués au CEN. L'excédent prévu pour 2023 revient aux niveaux pré-pandémiques, soit environ 1 M\$.

L'ébauche de budget pour 2024-2025, qui a été préparée et communiquée par le Comité des finances en collaboration avec les dirigeantes et dirigeants des sections locales, sera soumise à l'approbation du CEN au point 5.1

Discussion : Il est peu probable que le fonds de fonctionnement atteigne son objectif (équivalent d'une année de dépenses). Les membres qui reçoivent des communications de l'ACEP sont sans doute déjà inscrits et inscrits et peuvent écrire à l'adresse général@acép-capé.ca afin d'obtenir de l'aide pour l'inscription ou la récupération de comptes. Les consultations sur le Fonds de défense

étaient limités à un certain nombre de personnes participantes, pour garantir une saine discussion.

g. Rapport du directeur, Services de représentation et Éducation

Beaucoup de temps est consacré à la dotation et aux préparations en vue de comités qui ne sont pas encore constitués, à la suite des conventions collectives récemment signées. Par ailleurs, des réunions ont eu lieu avec le Conseil national mixte à propos des directives sur le télétravail. Le Comité sur le télétravail doit tenir sa première réunion en octobre. Le directeur des Services de représentation continue à recueillir de l'information auprès des agents et agents des relations de travail (ART) de différents organismes à propos de ce qui est mis en œuvre au sein des ministères dont ils et elles sont responsables, mais aussi de leur vision pour l'avenir.

h. Avocate générale et directrice des Politiques

Le groupe de négociateurs BdP est dans une impasse après un an de négociations. Les points en suspens sont les salaires et le droit en matière de congés. Nous avons déposé une demande d'arbitrage de différends le 8 septembre, et nous attendons une réponse.

La Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral a publié ses décisions préliminaires à propos de la plainte déposée contre l'ACEP, *Barret c. ACEP*. En juin 2023, la Commission a considéré qu'on ne pouvait pas alléguer que l'Association avait agi de mauvaise foi. Le directeur général et le directeur des Services de représentation rencontreront les membres de la Commission en octobre.

Le contrat actuel du président est basé sur le modèle approuvé par le CEN en juin, avec l'échelle salariale EX-2 standard, prévue dans les statuts. Le nouveau salaire n'entrera en vigueur qu'à partir du mandat de 2024.

La Commission canadienne des droits de la personne a affecté deux (2) médiatrices ou médiateurs aux griefs de principe qui ont été déposés par les trois (3) agents négociateurs au nom d'employés noirs du Conseil du Trésor. Ces griefs ont été partiellement acceptés, et les syndicats ont demandé un arbitrage. Les syndicats se préparent actuellement en vue des séancés de médiation préalable.

L'ACEP a fait appel aux services de consultation en accessibilité (S. Erlick) pour nous aider à répondre aux besoins du personnel et des membres, à offrir une formation accessible à notre personnel, à examiner les politiques et les processus pour définir les besoins accrus en matière d'accès, et à nous conformer à la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*.

Le rapport de l'enquête concernant le Comité des finances devrait être prêt d'ici le 31 octobre.

3. Mises à jour des comités

a. Comité des finances

Le Comité des finances est occupé à rédiger la proposition de budget pour 2024-2025. Il est à analyser les résultats des consultations sur le Fonds de défense, et devrait avoir terminé la semaine prochaine.

b. Sous-comité des statuts et règlements

Lé Sous-comité s'est concentré sur la révision du Règlement 5. Il recommandé la production d'uné synthése historique résumant lé contexte ét les travaux effectués jusqu-la, les sujets de préoccupation ét lé cadre. Lé sous-comité qui sera én posté pour lé mandat de 2024 dé cidéra alors s'il continué ou non ces travaux de révision.

c. Sous-comité des ressources humaines

Lé Sous-comité a mis l'accent sur la mise à jour de l'organigrammé, mais aussi de la dotation ét des postés vacants, à la suite de la présentation de l'ébauché de budget pour 2024-2025, dont les détails figurént dans lé rapport du directeur général.

Discussion : Un membré du CEN demandé si l'on risqué d'avoir besoin d'uné agencé de placément pour pourvoir les postés vacants. Les détails seront fournis dans lé rapport trimestriél d'octobre du DG.

MESURE DE SUIVI : J. Ouellétté doit récontacter lé CEN à propos de la nécessité éventuélle de faire appel à des services de placément pour pourvoir les postés vacants.

d. Sous-comité de perturbation et transformation numériques

Lé Sous-comité a discuté de la préparation d'uné synthése historique similaire à cellé du Sous-comité des statuts ét règlements, afin de fournir aux nouveaux membrés du Sous-comité un contexte ét des suggestions, si ces membrés dé cidént de poursuivre les travaux.

Uné noté d'information ést én cours de rédaction; elle sera transmisé au CEN uné fois terminéé. Lé Sous-comité envisagé aussi de préparer un sondagé pour les membrés, qui sera soumis aux commentairés du CEN, afin de faciliter la préparation des ordrés du jour du futur sous-comité. Compté tenu de l'échéancé, lé CEN aura peu de témps pour faire part de ses commentairés.

e. Sous-comité de la diversité, de l'équité et de l'inclusion

Lé Sous-comité né s'est pas réuni cét été.

MESURE DE SUIVI : Lé Bureau du président doit ajouter M. Collins commé membré du Sous-comité.

f. Sous-comité sur les votes

Lé Sous-comité né s'est pas réuni cét été én raison de problémes de personnél. Toutefois, un sondagé sur les votés a été envoyé aux membrés. Lé Sous-comité discutéra de leurs réponsés à la réunion du 3 octobre du Conseil des présidents ét des présidents ét présentera des recommandations au CEN à sa prochainé réunion.

g. Sous-comité de défense des avantages et des emplois

Lé Sous-comité éntend présenter uné sérié de recommandations au CEN à sa réunion d'octobre, à propos de possibilités de défénsé contré uné possible périodé de réaménagement des effectifs (RE). Lé personnél de l'ACEP a collaboré à cetté initiative, ét de nombreux bénévoles y participént.

Discussion : Plusieurs membrés du CEN pensént que l'information diffusé au travail suggé ré que lé gouvernement tént d'atteindre son objectif de réduction d'effectifs au sein de la fonction publicqué sans invoquer la directivé du Conseil national mixté (CNM), principalément par attrition.

4. Présentation des résultats du sondage auprès des membres de la GRC

J. Lisiécki, au nom de la directrice de la Négociation et de la Recherche, présente les résultats du sondage mené auprès des membres de la GRC. Un document PowerPoint contenant les principales observations et une analyse est présenté au CEN. Il décrit la position des membres à propos des éléments suivants :

- Travail sur place ou en mode hybride/a` distancé
- Conditions de travail
- Harcèlement
- Procédus de griefs
- Discrimination
- Accessibilité
- Santé physique et mentale
- Intégration

Discussion : Les raisons les plus courantes invoquées par les membres qui s'opposent à l'intégration sont le maintien des avantages sociaux à la GRC, le système de paie Phénix et le régime de retraite.

5. Points de décision

a. Vote pour le Comité de négociation collective de la GRC

Motion : *Il est résolu que le CEN approuve la liste de sept (7) volontaires et d'un-e (1) suppléant-e pour le comité de négociation collective de la GRC.*

Proposée par : M. Glénwright

Appuyée par : K. Mansfield

Pour : (10)

Contre : (0)

Abstentions :

Motion adoptée à l'unanimité

b. Finances – Motion sur le budget

Il est résolu que le CEN approuve la version provisoire du budget qui sera présentée aux membres lors de l'Assemblée générale concernant le budget du mois d'octobre.

Discussion

Selon un-e membre du CEN, étant donné que l'Association a récemment prévu un déficit, mais qu'elle a terminé l'année financière avec un excédent, une augmentation de 13 % des dépenses n'est pas réaliste. Un personnel demande aussi des éclaircissements à propos des augmentations visant les postes Vacances et congés compensatoires, Salaire du président et Mobilisation et Éducation.

Les dépenses prévues ne sont plus basées sur le budget de l'année précédente, indexé sur l'inflation, mais plutôt sur les dépenses réelles de l'ACEP sur une période de 5 ans. Toutefois, étant donné que l'ACEP dispose d'un Fonds de défensé et que, contrairement aux ministères fédéraux, elle n'est pas obligée de dépenser ses fonds, il est acceptable d'avoir un excédent. Ainsi, si l'Association continue

d'afficher un excédent à la fin de l'année financière, ce montant pourra servir à alimenter le Fonds de défense.

L'augmentation du poste « Mobilisation » ne vise pas à employer un (1) ou deux (2) personnes, mais à affecter les fonds aux situations d'urgence, lorsque l'ACEP doit engager un grand nombre de personnes, à titre contractuel par exemple.

Le service d'« Education » prévoit offrir beaucoup plus de produits en 2024-2025, avec deux (2) événements par année. Le budget tient compte de toutes les dépenses, comme les placements, le remboursement des salaires, les services de traiteur, l'hébergement, etc.

Un membre du CEN suggère que l'ACEP crée un « fonds de renflouement du capital » qui correspondra chaque année à l'amortissement.

Proposée par : A. Okladov

Appuyée par : S. Crawford

Pour : (10)

Abstentions : (2)

Contre : (2)

Motion adoptée

6. Points de discussion

a. K. Mansfield – Mise à jour du Comité des candidatures et des résolutions

Un membre du CEN pose une question à propos du processus de mise en candidature, précisant qu'il n'y a pas de processus de confirmation pour les membres qui se sont portés candidats ou candidats ou bénéficient d'un soutien en vue de prochaines élections. Cette personne se demande en outre si l'on a ou pas mis en place des protections afin de prévenir des avantages injustes (en particulier dans le cadre du processus interne en période d'élection), comme l'accès aux comptes et au suivi des documents et des adresses IP, et si la participation possible du président aux AGA des sections locales peut être en conflit avec la période d'élections.

Discussion : Le président dit qu'il a encore fait son travail et qu'il n'y a absolument aucun conflit. L'aide des vice-présidents et du personnel est apprécié, car toutes ces personnes font de quoi pour s'assurer qu'il n'y a aucun conflit d'intérêts. Le président, ainsi que n'importe quelle personne membre du syndicat ou du personnel, ne sont aucunement liés aux responsabilités du Comité des candidatures et des résolutions (CCR).

Le directeur général rappelle qu'il existe des règlements très stricts visant le CCR. Il rappelle au CCR et à tout le personnel lors de chaque réunion l'importance de la confidentialité, et répète clairement que personne en dehors du comité et des trois membres du personnel ne devrait recevoir d'information (de quelque nature que ce soit) à propos des élections ou des débats, y compris le nombre de personnes candidates, leur nom, leur politique, etc.

Le système de vote qui sera utilisé est « Simply Voting ». Certains membres du comité connaissent très bien cette plateforme, qui a été mise à l'essai en fonction des besoins de l'ACEP.

b. E. Woods – Assemblée générale extraordinaire (AGE) – Pétition à propos de l'homophobie et de la transphobie, et télétravail

L'ACEP a reçu deux pétitions de membres demandant la tenue d'AGE à propos de deux enjeux distincts, à savoir le RLT et la résolution du CTC relative à des « équipés volants » de lutte contre l'homophobie et la transphobie. Ces pétitions ont été examinées pour s'assurer que toutes les personnes qui l'ont signée étaient des membres enregistrés. Compte tenu du nombre d'événements à venir et des courts délais, les deux réunions auront lieu le même jour, à savoir le 16 octobre à l'hôtel Marriott d'Ottawa. La soirée sera divisée en deux (2) parties, une (1) pour chaque sujet.

c. G. Kopytko – Interactions de l'ACEP avec le CTC

Un membre du CEN lancé une discussion à propos de la participation de l'ACEP aux travaux des divers comités du CTC.

Discussion : Il est mentionné que la plupart des comités du CTC sont des groupes de travail auxquels des membres du personnel participent et qui rendent des comptes. Néanmoins, il y a d'autres comités plus politiques où les membres du CEN peuvent siéger, et l'on peut s'efforcer de pourvoir les postes au sein de ces comités. Le conseiller principal dressé actuellement une liste de comités susceptibles de susciter un intérêt commun. Elle la présentera au CEN en octobre.

d. G. Kopytko – Participation accrue des membres aux sous-comités du CEN

Un membre du CEN fait part de commentaires reçus de la part d'autres membres à propos du processus pour se joindre à des sous-comités. Certains personnes disent qu'il faut simplifier l'accès au formulaire de demande de participation en ligne, et qu'il ne faudrait pas seulement demander le nom des membres, mais aussi préciser les périodes concernées.

Le directeur général prend note des commentaires et assure que cela fait partie des priorités du Bureau national.

e. J. King – *Barrett c. ACEP* : le point sur la récente décision de la CRTESPF

Un membre du CEN demandé qu'on fasse le point à propos de la récente décision de la CRTESPF, *Barret c. ACEP*.

Selon la décision préliminaire, l'ACEP n'a pas failli à son obligation de prendre des mesures d'adaptation et n'a pas agi de mauvaise foi, mais qu'on peut évoquer la possibilité d'une action arbitraire. Le directeur général donnera plus de détails à ce sujet en octobre.

Discussion : Le Fonds de défense sera-t-il ou devrait-il être utilisé dans ce dossier? Le directeur général donnera plus de détails à ce sujet en octobre.

f. J. Brulotte – Contrat du président (article 36 des statuts)

Un membre du CEN demandé un résumé du processus qui a conduit à la signature du contrat du président, et demandé pourquoi on n'a pas demandé au deuxième V.-P. de signer ce contrat. Le président dit qu'il a été élu à son poste le 5 mai 2023. À ce moment-là, le seul vice-président en poste était A. Picotté, V.-P. TR. Les négociations ont été menées entre les avocats de l'ACEP et un conseiller juridique personnel externe.

Le VP confirmé que, malgré cela, le contrat lui a été présenté et lu, et qu'il s'agit d'un contrat standard de niveau EX-2, sans clauses de confidentialité et avec des avantages sociaux standards. Il

ajouté que, dans le passé, lorsqu'un (1) seul V.-P. était disponible, le directeur général assistait à la signature comme deuxième témoin; c'est précisé ment le cas actuellement.

g. J. Brulotte – Demande du CTC de lutter contre la haine envers la communauté 2ELGBTQ+

Un.e membre du CEN s'interroge à propos du processus de filtrage des courriels et d'approbation des messages provenant du CTC, et dit que l'Association ne devrait pas prendre l'habitude d'organiser des contre-manifestations qui peuvent mettre les membres en danger, ce dont l'ACEP devrait alors assumer la responsabilité.

Le président dit que c'est sa responsabilité et que ces commentaires sont pris en note.

h. M. Glenwright – Mise en œuvre des recommandations du groupe de travail de l'après-COVID-19 à propos du syndrome post-COVID (SPC)

Un.e membre du CEN demande que le Conseil mette en œuvre les recommandations du groupe de travail de l'après-COVID-19, provenant de la conseillère scientifique en chef. Le CEN reconnaît en outre que la pandémie n'est pas terminée et que la COVID continue de toucher un grand nombre de nos membres.

Motion : Il est résolu que l'ACEP adopte et mette en œuvre les recommandations n° 9, 12 et 17 énoncées par le groupe de travail de l'après-COVID, présidé par la conseillère scientifique en chef, dans le rapport sur l'après-COVID-19.

- « Reconnaître que le SPC est bien réel en menant des activités de sensibilisation et d'information auprès des citoyens, des écoles et des milieux de travail. »
- « Donner à la population canadienne les moyens de prendre des décisions éclairées sur la prévention de l'infection par le SRAS-CoV-2 et du SPC à mesure que les connaissances scientifiques sur la condition évoluent. »
- « Mettre à l'échelle et surveiller les mesures de prévention efficaces, par exemple l'amélioration de la ventilation dans les écoles, les établissements de soins de longue durée, les milieux de travail et les endroits publics, lorsqu'ils s'inscrivent dans les activités de la première ligne de défense contre le SRAS-CoV-2 et les autres agents pathogènes aéroportés qui affectent les voies respiratoires. »

Proposée par : M. Glenwright

Appuyée par : G. Kopytko

Pour : (5)

Contre : (3)

Abstentions : (1)

Motion adoptée

i. Nomination d'une personne déléguée pour la Section locale 302 – Territoires du Nord-Ouest

Motion : Il est résolu que le CEN nommé E. Ungér à la Section locale 302 des Territoires du Nord-Ouest.

Proposée par : M. Collins

Appuyée par : C. Lonmo

Pour : (12)

Contre : (0)
Abstentions :

Motion adoptée à l'unanimité

7. **Le point sur les mesures de suivi de la réunion précédente**
 - a. **La directrice des Communications et des Affaires publiques publiera sur le site Web de l'ACEP des renseignements sur la façon dont les membres peuvent participer aux réunions du CEN à titre d'observatrice ou d'observateur.**
 - b. **Le directeur général collaborera avec F. Raposo et le Sous-comité des ressources humaines sur un processus en vue de mettre au point un système pour obtenir des rapports standards sur les données de haut niveau fournies par les ART ou les concernant. (CSM)**
 - c. **La conseillère principale préparera une évaluation des coûts de la demande de financement pour une période de huit semaines pour ce qui est du Recours collectif noir**
 - d. **Le directeur général doit faire un rapport au CEN à propos de la nécessité éventuelle de faire appel à des services de placement pour pourvoir les postes vacants**
 - e. **Le Bureau du président doit ajouter M. Collins comme membre du Sous-comité.**

8. **Levé de la séance**

**** Le présent procès-verbal rend fidèlement compte de la réunion du Conseil exécutif national qui s'est tenue le _____**

APPROUVÉ PAR : _____